

pour 1955, en qualité de *Rapporteur spécial* : *Lettre rectificative* [16 mars 1955] (p. 1527); Etat A, Chap. 31-12 : *Demandes de disjonction de MM. Viatte et Patinaud (Prime de rendement)* (p. 1533); Etat A, Chap. 43-12 : *Demandes de disjonction de MM. Viatte et Patinaud (Centres de formation professionnelle des adultes)* [17 mars 1955] (p. 1560). — Pose à M. le Ministre de l'Industrie et du Commerce une question relative à la crise dans l'industrie textile [18 mars 1955] (p. 1658). — Prend part à la discussion : du projet de LOI DE FINANCES pour 1955 : *Motion préjudicielle de M. Caillet (Abrogation de l'article 33 de la loi du 14 août 1954)*; *Sens de son amendement devenu article 33 (Dégrèvement en faveur des artisans, sanctions contre les commerçants s'opposant aux contrôles fiscaux)* [18 mars 1955] (p. 1678); — du projet de loi relatif aux crédits provisionnels militaires pour juillet 1955, en qualité de *Rapporteur suppléant* : *Douzième classique* [29 juin 1955] (p. 3440); *Construction d'établissements par le service des Poudres* (p. 3445); *Personnels des arsenaux et établissements de la Marine* (p. 3447); — du projet de loi relatif aux crédits provisionnels civils pour juillet 1955, en qualité de *Rapporteur suppléant* : *Budget des Prestations familiales agricoles* [29 juin 1955] (p. 3452); — des BUDGETS MILITAIRES pour 1955 et 1956, SECTION MARINE, en qualité de *Rapporteur spécial* : *Reconstitution de la flotte; aéronautique navale; remplacement du « Jeanne-d'Arc »* [22 juillet 1955] (p. 4077, 4078); dépenses du MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE ET DES FORCES ARMÉES, SECTION DES FORCES TERRESTRES D'EXTRÊME-ORIENT, en qualité de *Rapporteur suppléant* : *Résorption des officiers et du personnel civil des services extérieurs de la métropole* [23 juillet 1955] (p. 4186, 4187); Chap. 32-41 : *Entretien des approvisionnements* (p. 4187); Chap. 34-53 : *Carburants* (p. 4188); Chap. 35-61 : *Travaux d'aménagement du cap Saint-Jacques* (p. 4189); SECTION MARINE, en qualité de *Rapporteur spécial* : *Demande de disjonction de la Section formulée par M. Commentry (Nécessité d'une tranche de 30.000 tonnes)* (p. 4191); Chap. 52-72 : *Machines de l'arsenal de Saïgon* (p. 4202); Chap. 54-42 : *Doubles emplois entre la construction navale et les ateliers militaires de la flotte* (p. 4203); Chap. 54-51 : *Caserne Saint-Pierre* (p. 4203); Art. 37 : *Affectation aux constructions aéronautiques du montant des économies effectuées sur*

*les autres chapitres* (p. 4213); — du projet de loi relatif à la lutte antialcoolique (limitation des débits de boissons), Art. 30 : *Amendement de M. Penoy (Financement du fonds spécial de lutte antialcoolique)* [9 novembre 1955] (p. 5589).

**DOUALA MANGA BELL (M.)**, *Député du Cameroun (2<sup>e</sup> circonscription, Collège indigène) (I. O. M.)*.

Son élection est validée [24 août 1951] (p. 6493). — Est nommé membre : de la Commission des territoires d'outre-mer [17 juillet 1951] (**F. n° 5**), [8 mars 1955] (**F. n° 504**); de la Commission de la justice et de législation [19 janvier 1954] (**F. n° 341**), [18 janvier 1955] (**F. n° 482**); de la Commission de la presse [19 janvier 1954] (**F. n° 341**),

#### Dépôts :

Le 19 janvier 1953, une proposition de loi tendant à instituer au Cameroun, territoire sous tutelle française, un collège électoral unique englobant les citoyens de l'Union française de tous les statuts pour toutes les élections : législatives, territoriales et municipales, **n° 7625**. — Le 28 juillet 1954, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à reculer de deux ans, à titre transitoire, pour une période de dix ans, au bénéfice des étudiants originaires de la France d'outre-mer, la limite d'âge fixée pour le concours d'entrée dans les grandes écoles, **n° 8992**.

#### Interventions :

Prend part à la discussion : du projet de loi instituant un Code du travail dans les territoires d'outre-mer, amendé par le Conseil de la République : *Discussion générale* [6 novembre 1952] (p. 4802); Art. 32 : *Son amendement tendant à supprimer l'alinéa relatif au délai d'octroi du visa nécessaire au travailleur qui change de territoire* [22 novembre 1952] (p. 5476); — du projet de loi relatif au développement des dépenses de fonctionnement des services civils en 1953; EDUCATION NATIONALE, Etat A, Chap. 31-11 : *Création d'une faculté de droit à Dakar* [7 novembre 1952] (p. 4870); FRANCE D'OUTRE-MER, Etat A, Chap. 31-51 : *Son amendement tendant à réduire de 1.000 francs les*

*crédits pour les magistrats (Magistrats à la charge de la métropole)* [8 novembre 1952] (p. 4930); — du projet de loi relatif au développement des dépenses de fonctionnement et d'équipement des services militaires en 1953; DÉFENSE NATIONALE : *Discussion générale (Ses observations sur le réarmement de l'Allemagne)* [26 janvier 1953] (p. 369); — du projet de loi relatif aux dépenses des Ministères (Exercice 1954); AFFAIRES ÉCONOMIQUES, amendé par le Conseil de la République : *Discussion générale (Aide aux producteurs de textiles dans les territoires d'outre-mer)* [30 décembre 1953] (p. 7044, 7045); ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE, amendé par le Conseil de la République : *Ses explications de vote sur l'ensemble (Sort des anciens combattants des territoires d'outre-mer)* (p. 7057, 7058); — du projet de loi relatif à la réforme fiscale; Art. 18 : *Amdement de M. Charpentier (Fiscalité portant sur les engrais; extension du bénéfice de la réforme fiscale aux territoires d'outre-mer)* [26 mars 1954] (p. 1368); — d'une proposition de loi relative à l'organisation municipale dans les territoires d'outre-mer; Art. 1<sup>er</sup> : *Son sous-amendement (Création de communes de plein exercice au Cameroun; collège unique)* [8 juillet 1954] (p. 3361, 3362); Art. 3 : *Amendement de M. Apithy (Localités à promouvoir en communes de plein exercice)* [7 août 1954] (p. 3994); *Son amendement (Erection de Douala, Yaoundé, N'Kongsamba en communes de plein exercice)* (p. 3999); Art. 3 : *Son amendement (Communes de plein exercice à créer au Cameroun)* [12 août 1954] (p. 4110). = S'excuse de son absence [12 mai 1953] (p. 2638). = Obtient un congé [12 mai 1953] (p. 2638).

**DOUTRELLOT (M. Pierre), Député de la Somme (S.).**

Son élection est validée [6 juillet 1951] (p. 5902). = Est nommé membre de la Commission de l'éducation nationale [17 juillet 1951] (F. n° 5), [20 janvier 1953] (F. n° 216), [19 janvier 1954] (F. n° 341), [18 janvier 1955] (F. n° 482).

**Dépôts :**

Le 18 septembre 1951, une proposition de loi tendant à accorder aux étudiants une allocation

d'attente à partir du 1<sup>er</sup> octobre 1951, n° 1120. — Le 19 février 1952, un rapport au nom de la Commission de l'éducation nationale sur la proposition de résolution de M. Triboulet et plusieurs de ses collègues (n° 2461) tendant à inviter le Gouvernement à prendre les mesures nécessaires pour que les étudiants de l'Université de Paris et des grandes écoles puissent bénéficier, à partir du 1<sup>er</sup> mars 1952, d'une réduction de 50 0/0 sur les transports de la région parisienne, n° 2713. — Le 29 février 1952, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à créer, dans un délai maximum de cinq ans, 2.000 postes de professeurs agrégés et de professeurs certifiés, n° 2855. — Le 13 novembre 1952, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à accorder un secours d'urgence de 50 millions aux victimes de l'incendie de l'usine de tissage de Moislains (Somme), n° 4732. — Le 30 juillet 1954, un avis au nom de la Commission de l'éducation nationale sur : I. le projet de loi (n° 7430) modifiant l'article 23 de la loi du 31 mars 1928 relative au recrutement de l'armée; II. les propositions de loi : 1° de M. Frédéric-Dupont (n° 7385) tendant à reculer l'âge limite fixé pour le sursis d'incorporation en ce qui concerne les étudiants des facultés et les élèves des grandes écoles; 2° de M. Billat et plusieurs de ses collègues (n° 8354) tendant à étendre aux étudiants des écoles nationales d'ingénieurs et établissements assimilés, le bénéfice des dispositions relatives au sursis d'appel sous les drapeaux, actuellement applicables aux étudiants en médecine, en pharmacie, en chirurgie dentaire et aux élèves vétérinaires, n° 9032. — Le 27 août 1954, un avis supplémentaire au nom de la Commission de l'éducation nationale sur : I. le projet de loi (n° 7430) modifiant l'article 23 de la loi du 31 mars 1928 relative au recrutement de l'armée; II. les propositions de loi : 1° de M. Frédéric-Dupont (n° 7385) tendant à reculer l'âge limite fixé pour le sursis d'incorporation en ce qui concerne les étudiants des facultés et les élèves des grandes écoles; 2° de M. Billat et plusieurs de ses collègues (n° 8354) tendant à étendre aux étudiants des écoles nationales d'ingénieurs et établissements assimilés, le bénéfice des dispositions relatives au sursis d'appel sous les drapeaux, actuellement applicables aux étudiants en médecine, en pharmacie, en chirurgie dentaire et aux élèves vétérinaires, n° 9228. — Le